



EXPEDITION

PROCÈS VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF ET LE QUINZE MARS.

A la requête du :

CREDIT LYONNAIS, dont le siège social est à LYON (Rhône), 18, rue de la République, représenté par son Directeur Général y domicilié, pour lequel domicile est élu au Cabinet de Maître Serge TACNET, Avocat au Barreau du Val de Marne, domicilié 60, rue Jean Jaurès à CHAMPIGNY-SUR-MARNE (Val de Marne)

Agissant en vertu de :

Un jugement rendu le 23 novembre 2015 par le Tribunal de Grande Instance de Créteil, signifié à partie et devenu définitif ;

Un commandement aux fins de saisie immobilière ayant été délivré par acte de mon ministère en date du 8 février 2019.

Je, Arnaud MARTINEZ, Huissier de Justice Associé près le Tribunal de Grande Instance de CRÉTEIL, y résidant 60, rue Jean-Jaurès à CHAMPIGNY SUR MARNE (Val de Marne), soussigné,

Me suis transporté ce jour à 14 heures 30 à CHOISY-LE-ROI (Val de Marne), 24 bis, rue de l'Insurrection Parisienne, assisté d'un serrurier, à l'effet de procéder à la description des biens immobiliers appartenant à la SCI NCA, consistant en :

- Un immeuble cadastré section B n°49.

Sur place, j'ai rencontré Monsieur BOUHADI, gérant de la SCI NCA, à qui j'ai décliné mes noms, qualité et l'objet de ma mission, ce dernier m'ayant donné son autorisation pour instrumenter, j'ai procédé en sa présence aux constatations suivantes :

Monsieur BOUHADI me précise que les lieux sont loués par la société ESPACE ET CREATION, dont le siège est sur place, en vertu d'un bail commercial datant d'il y a environ deux ans, moyennant un loyer mensuel de 500,00 Euros.

Monsieur BOUHADI n'a cependant pas été en mesure de me présenter ledit bail.

J'ai alors procédé à la description des lieux.

Ils se composent de :

D'un entrepôt comportant deux portes de garage sur rue.

- Une porte droite qui donne accès à un garage dont le sol est constitué d'une chape de ciment, comportant en partie arrière un vaste entrepôt dont le sol est en terre battue avec une charpente en bois et une toiture en fibrociment.
- Sur la façade à gauche, une porte de garage qui comporte derrière une cloison et une porte palière qui donne accès à un petit studio dont le sol est carrelé avec un coin-cuisine et évier et qui prend jour par une petite fenêtre donnant sur la façade arrière.

Je constate qu'il existe un important dégat des eaux au plafond, au niveau de l'entrée.

Attenante à cette pièce, une salle d'eau dont le sol est carrelé, équipée d'une douchière carrelée, d'une cuvette anglaise avec effet d'eau et d'un lavabo.

Les divers diagnostics et métrés nécessaires à la mise en vente des biens ayant été déjà effectués en 2016, mon correspondant m'a indiqué qu'il n'était pas nécessaire de les refaire.

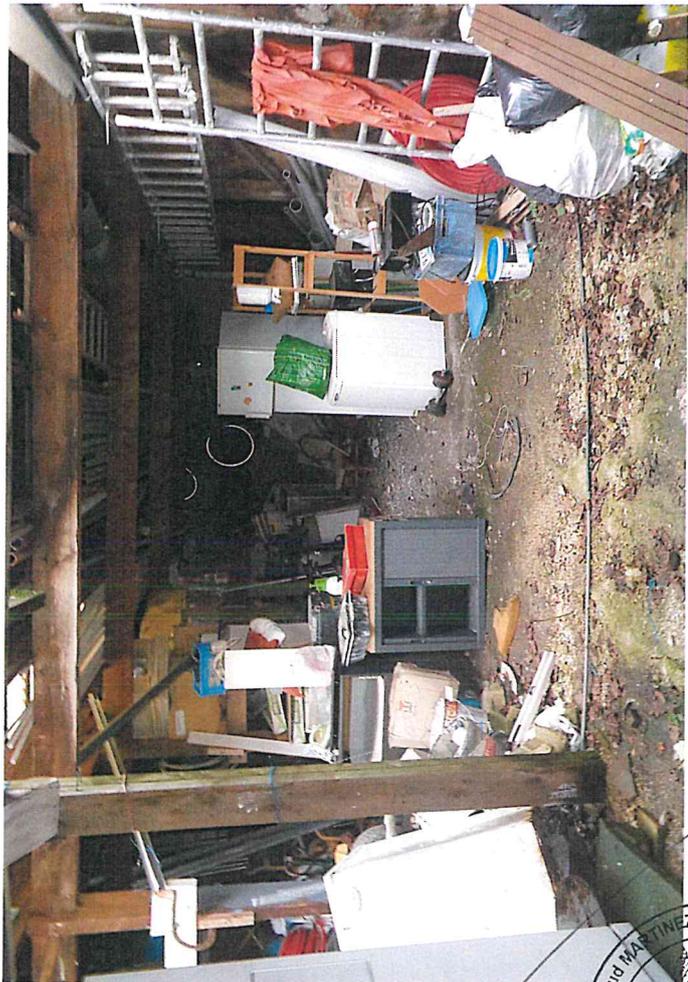
Une photographie a été prise qui sera certifiée conforme par moi et annexée à mon procès-verbal de constat.

TELLES SONT MES CONSTATATIONS.

ET DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI DRESSÉ LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

Arnaud MARTINEZ





Annexé à mon procès-verbal de constat
en date du 15/03/2019

